



Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage
et de Traitement des Ordures Ménagères
de la Vallée de la Grosne

N°23
Janvier 2020

ECOSIRTOM

L'Economie circulaire, moteur du SIRTOM

Depuis quelques années, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne essaie de fonctionner en économie circulaire. Pour faire simple on peut dire que nos actions tendent à transformer les déchets en produits. Cela présente quelques intérêts. Bien entendu c'est économiquement intéressant car il ne faut pas payer pour éliminer un déchet, mais on dépense un peu pour récupérer de la matière exploitable et monnayable. Par exemple, ce que nous appelons les déchets verts il y a quelques années, déchets qui parfois étaient éliminés par une combustion polluante, deviennent maintenant de la ressource verte pour des unités de méthanisation sources d'énergie renouvelable ou pour produire du compost c'est-à-dire un amendement naturel pour nos jardins. On constate ainsi que cette transformation est aussi écologique. Bien entendu il faut plus de travail pour composter correctement un tas de déchets verts que pour le brûler. Donc l'opération de compostage, tout comme celle de méthanisation est source d'emploi. Et comme ces emplois parfois n'imposent pas de qualifications particulières, l'économie circulaire contribue à l'économie sociale et solidaire.

L'exemple exposé peut être appliqué à d'autres ressources comme le plastique à condition toutefois que le plastique collecté puisse être réutilisable ou recyclable. Et comme maintenant on sait que le plastique laissé dans la nature va finir par se décomposer en microparticules que l'on peut retrouver dans les organismes d'animaux participants à notre chaîne alimentaire, on réalise facilement l'intérêt d'une collecte totale de cette matière.

Hélas, sur notre territoire, nous trouvons encore beaucoup trop d'erreurs de tri. Dans le meilleur cas, si l'erreur est constatée, on se retrouve avec un refus de tri, c'est-à-dire que le conteneur est laissé sur la place publique. Mais lorsqu'elle n'est pas immédiatement constatée, l'erreur de tri se traduit par des surcoûts. Il est donc important de ne pas la faire. Dans ce but, le SIRTOM intervient dans les écoles afin de bien sensibiliser les enfants aux gestes du tri. Toutefois il n'est pas dit que nous ayons devant nous une génération pour activer le changement de comportement, aussi autant nous y mettre tout de suite et appliquer dès maintenant les bons conseils de cet éco-SIRTOM.

Le Président,

MICHEL MAYA

secretariat@sirtomgrosne.fr / www.sirtomgrosne.fr
Tél. 03.85.59.26.98 / Déchèteries : 03.85.59.80.15
SIRTOM de la Vallée de la Grosne



BILAN DE L'ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE

C'est en septembre 2019, que le SIRTOM a missionné un bureau d'étude pour mener une enquête téléphonique auprès de 1000 habitants du territoire. Et on vous remercie tous !

DANS QUEL BUT ?

Evaluer la **perception des habitants** au sujet de leur consommation et vision des déchets,
Etablir l'**état des lieux des actions réalisées** par les habitants pour continuer à les accompagner,
Mesurer le **degré de changement de comportement** possible pour la population, et faire ressortir ses besoins pour passer à l'action,

Ajuster les projets mis en place ou à développer pour atteindre les objectifs de réduction des déchets sur le territoire,
Communiquer les résultats aux habitants du territoire pour les **inciter à adopter une consommation responsable**.

Ah oui, c'est l'appel de l'autre jour qui posait plein de questions sur les déchets !

Ok super, mais à quoi ça vous sert tout ça !

Eh bien, à pas mal de choses en fait !

Le nerf de la guerre, c'est bien cela : une consommation responsable pour une production de déchets minimale. Pour la planète, l'environnement, les ressources finies, mais aussi pour le côté financier. Puisqu'en consommant mieux et en jetant moins, le coût de traitement et de valorisation des déchets produits, réduit forcément !

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

La prise de conscience des habitants

Vous êtes **97 %** à être sensible à l'environnement et **42 %** d'entre vous jugent leur production de déchets trop importante.

Consommation responsable, dons et réparation

Vous êtes environ **75 %** à privilégier lors de vos achats des produits :

- Réutilisables et/ou lavables (mouchoir et serviette en tissu, coton démaquillant lavable, gobelets réutilisables,...)
- Rechargeables (rasoirs, piles, stylos)
- Avec un label environnemental
- Locaux

Valorisation des matières compostables



Il est rare pour les habitants du SIRTOM de jeter à la poubelle des aliments périmés ou des restes de repas : **97 %** sont impliqués dans la lutte contre le **gaspillage alimentaire**.

Que deviennent ces restes de repas et les épluchures ?

Du **compost** pour **58 %** de la population (composteur, ou en tas dans le jardin). Les **animaux** aident aussi à réduire cette quantité : merci les poules, les chiens et les chats !

Pour les familles qui vivent dans un appartement, 86 % sont prêtes à composter si un espace dédié est mis en place à proximité !

Les 3 gestes les + pratiqués :

Éviter les emballages



Composter les matières compostables Trier ses déchets compostables

Les pratiques d'**achat d'occasion** sont ancrées dans les habitudes :

- 35 % achète toujours ou souvent d'occasion
- 1 personne sur 2 pratique le **réemploi** de ses objets via le don à des associations.
- 1 personne sur 2 **répare** les objets grâce aux artisans, et aux savoir-faire des proches.

Et pour les végétaux du jardin ?

4 personnes sur 5 les **compostent**,
1 personne sur 2 les apporte en **déchèterie**,
et d'autres ont des solutions de broyage, paillage, don aux animaux,...



CE QUI EST À RETENIR

Pour conclure les résultats de cette enquête, voici le chiffre à retenir : **1 personne sur 2 est prête à changer ses habitudes** pour consommer autrement et réduire sa production de déchets !

Nous vous encourageons à continuer vos démarches écoresponsables à votre niveau et à votre rythme : on vous assure, chaque petit geste compte !

Retrouvez les rubriques suivantes qui vous donneront un « coup de pouce » pour tendre vers le Zéro Déchet !

L'enquête complète est disponible sur www.sirtomgrosne.fr

OBJECTIFS 2020

Qu'est-ce que c'est ?

LE CODEC

Un **Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire** est un contrat signé entre une collectivité et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Cet établissement public à caractère industriel et commercial est placé sous la tutelle de l'État.

Le CODEC du SIRTOM est signé pour les années 2019 -2021.

Ce contrat définit des objectifs chiffrés :

- La réduction de 30 kg sur les 3 ans des DMA (ensemble des déchets collectés en porte à porte, en point d'apport volontaire et en déchèterie)
- La réduction de 2.5 % par an des OMR (poubelle noire d'un foyer)



- L'engagement de 10 entreprises dans une démarche d'économie circulaire.



Pourquoi ?

Il s'agit pour la collectivité porteuse du projet, de **développer l'économie circulaire** sur le territoire par la mise en œuvre d'actions de **réduction des déchets** et d'**économie de ressource**.

Les trois familles d'actions à mettre en œuvre concernent :

- L'**offre** et les acteurs économiques du territoire : mieux produire
- La **demande** et les comportements des consommateurs : mieux consommer
- La **gestion des déchets** : mieux gérer

L'année 2020, la deuxième année du CODEC a pour objectif de continuer à mobiliser les acteurs du territoire :

- Travailler davantage avec les acteurs du monde économique avec la mise en place d'**ateliers d'échange et d'information**
- Relever des défis pour les ménages en leur donnant des **outils de réduction des déchets**
- Développer d'autres filières de **valorisation** avec des partenaires.

Qu'est-ce que c'est ?

LA RSI

La **Redevance Spéciale Incitative (RSI)** correspond à une **rémunération du service public** rendue par la collectivité (collecte et traitement) auprès des **gros producteurs de déchets**. La RSI est destinée à **couvrir les charges** supportées par la collectivité pour la gestion (collecte et traitement principalement) de ces déchets. La Redevance Spéciale Incitative permet de **ne pas faire payer l'élimination des déchets non ménagers par les ménages**, en instaurant un mode de financement en fonction du service rendu aux producteurs « non ménagers » de déchets utilisant le service public.

Rendre plus **équitable** le financement du service entre les ménages et les professionnels,

Pourquoi ?

Cette redevance permet au SIRTOM de travailler avec des professionnels, gros producteurs de déchets à la réduction de ces déchets, afin que ces derniers **s'engagent dans l'économie circulaire** et créent une dynamique de territoire.

Pour qui ?

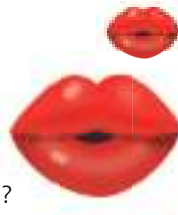
- Utilisateurs de poubelles de plus de **400 litres** (2 gros bacs deux roues ou 1 bac 4 roues)
- Les **entreprises privées** type commerçants, artisans...
- Les **établissements publics** : mairie, école, salle des fêtes...
- Les **établissements parapublics** : maison de retraite, gendarmerie, lycée....



CONSOMMER AUTREMENT

Pour éviter les achats compulsifs : pensez à la **méthode BISOU**

- B** comme **Besoin** : A quel besoin cet achat répond-il?
- I** comme **Immédiat** : Puis je attendre quelques jours avant de me décider ?
- S** comme **Semblable** : Ai-je déjà un objet qui a cette utilité ?
- O** comme **Origine** : Quelle est l'origine de ce produit ?
- U** comme **Utile** : Va-t-il apporter un confort primordial dans mon quotidien ?



Pour des astuces Zéro Déchet et suivre l'actualité des projets du SIRTOM, inscrivez-vous à notre lettre d'information !

DO IT YOURSELF

Retour du **fait maison** le « Do It Yourself » :
Oui ça prend du temps mais d'aller faire des courses ça prend du temps aussi...

C'est meilleur pour :

la santé



la qualité de l'air intérieur de la maison



réduire les déchets



le porte-monnaie



TESTEZ-LES !

Entre amis, en famille, ou lors d'animation, le SIRTOM vous propose de **tester des produits faits maison** :

Entretien de la maison, du linge

Voici les **4 indispensables** : Vinaigre blanc, savon de Marseille ou noir, bicarbonate de soude et cristaux de soude

Cosmétiques

Déodorant, masque de beauté démaquillant et même le dentifrice...

DENTRICE FAIT MAISON, LA RECETTE !

Ingrédients :

- 3 cuillères à soupe d'argile blanche
- 1 petite cuillère à soupe de bicarbonate

Préparation :

- Mélanger les deux poudres dans un bocal en verre (attention, prendre et remuer le mélange avec une cuillère en bois pour ne pas dénaturer l'argile blanche).
- Bien remuer, conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Utilisation : Humidifiez votre brosse à dent et trempez la dans la poudre.

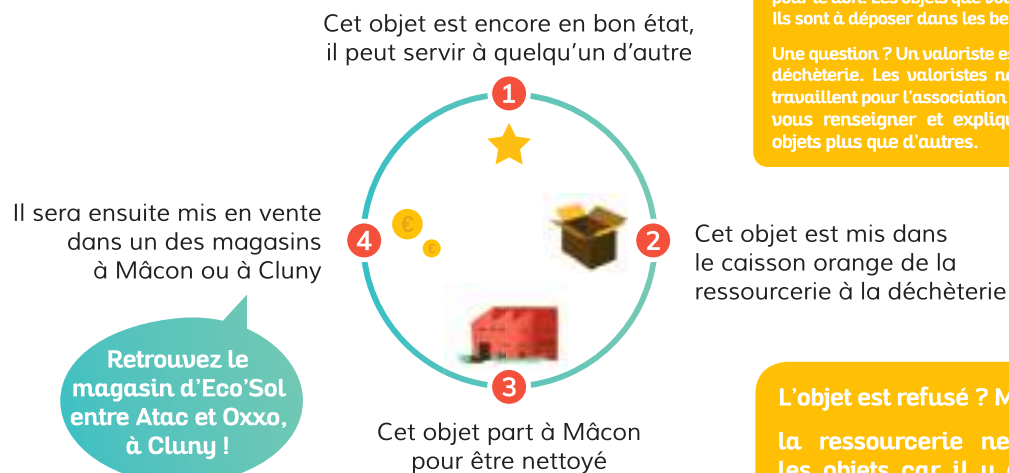
Facultatif :
Ajouter 3 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée, et 3 gouttes d'huile essentielle de tea tree.

Nourriture

Gâteaux pour le goûter, yaourt, réutilisation des restes ...etc Chercher des **recettes** sur internet afin d'**éviter le gaspillage alimentaire** (d'après l'étude réalisée par le SIRTOM voir page 3 : **96 %** des habitants du territoire disent ne pas jeter d'aliments périmés ou des restes à la poubelle : **bravo à eux !**).

RESSOURCERIE, RÉPARATION ET RÉEMPLOI

72%
des habitants
connaissent la
Ressourcerie Eco
sol Le Pont !



La ressourcerie n'est pas une déchèterie, c'est un outil complémentaire pour le don. Les objets que vous donnez sont cassés et ne marchent plus ? Ils sont à déposer dans les bennes appropriées de la déchèterie.

Une question ? Un valoriste est présent une fois par semaine sur chaque déchèterie. Les valoristes ne sont pas des agents de déchèteries, ils travaillent pour l'association Eco'Sol Le Pont. Leur mission principale, vous renseigner et expliquer pourquoi Eco'Sol garde certains objets plus que d'autres.

L'objet est refusé ? Mais pourquoi ?

la ressourcerie ne prend pas forcément tous les objets car il y a une saturation des stocks, certains objets ont une valeur sentimentale pour le propriétaire mais pas pour tout le monde.

Cet objet peut être réparé ? Deux solutions :

- Faire réparer par un artisan local
- Et/ou apprendre à réparer, par des bénévoles MacGyvers : tous les mercredis à la ressourcerie ou un samedi par mois dans une commune du SIRTOM

RÉPERTOIRES DES LIENS UTILES

Blogs, sites et autres ressources pour tout comprendre sur le **mouvement zéro déchet** et autres **démarches écologiques**, pour pouvoir passer à l'action. Cette liste est bien sûr non exhaustive au vu de toutes les informations que l'on trouve sur internet !

Réduction des déchets

- zerowastefrance.org : Association française qui sensibilise et encourage les démarches positives pour aller vers une **société zéro gaspillage** et **zéro déchet**.
- **Famille (presque) Zéro Déchet** : **Conseils et astuces** pour aller vers le zéro déchet, dans leurs livres ou leur blog !

Lutte contre le gaspillage alimentaire

- **Yuka** : une application mobile qui permet de scanner les produits alimentaires et obtenir une information claire sur **l'impact du produit sur la santé**.
- **TooGoodToGo** : application mobile qui permet de récupérer des **paniers d'invendus** des commerçants inscrits sur le site.
- mangerbouger.fr : délivre des informations sur la **nutrition**, propose des **outils** et des **conseils** pour manger mieux et bouger plus.
- casuffitlegachis.fr : un site internet consacré à la **lutte contre le gaspillage alimentaire** (guide pratique, retour d'expérience....)

Réemploi et achat responsable

- donnons.org : référence de la **récupe** sur le net, qui a déjà permis de sauver et de remettre dans le circuit plus de 2 690 000 objets !
- lesproduitsdurables.fr : Plateforme collaborative pour orienter chacun à **acheter durable** et à prolonger la vie de ses produits, avec des conseils concrets.

Réparation des objets

- annuaire-reparation.fr : développée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, cette plateforme recense tous les **artisans** proches de chez vous qui peuvent **réparer vos objets**.
- **Le blog du Biclou d'Alino** : toutes les infos sur les activités de cette association qui a pour but de remettre en état des **vélos** voués à être jetés. L'atelier se situe à **Dompierre les Ormes**.
- spareka.fr : **tutoriels vidéo** et **diagnostic d'auto-réparation** en ligne, et vente de pièces détachées.
- murfy.fr : guides pour **réparer soi-même** son électroménager.
- sosav.fr : Guides et tutoriels de **réparation en ligne** pour smartphone, tablettes,...

Mobilité et énergie :

- Pour les petits parcours, pensez à y aller à **pied** ou à **vélo** !
- Rendez-vous sur le site **Mobigo** ou sur les sites de covoiturage libre et gratuit.
- infoenergie-bfc.org : conseils et informations pour faire des **économies d'énergie**.
- www.mobicoop.fr : site internet de covoiturage libre.

Rapprochez-vous de vos Communauté de Communes du Clunisois et de Saint Cyr Mère Boitier !

RESSOURCES BIODÉGRADABLES

LE COMPOSTAGE : ATELIERS ET FORMATIONS

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne encourage la pratique du **compostage** en proposant des **bacs à compost individuels en bois au prix de 10 euros** ainsi qu'un **accompagnement de projets** de compostage collectif.

Acquérir un composteur ne suffit pas toujours à maîtriser ce processus simple, mais qui requiert quelques précautions qu'il est bon de connaître.

C'est pour cela que la collectivité propose des **ateliers compostage** pour débiter ou progresser dans cette pratique ainsi que des **formations guide composteur** pour se perfectionner.

Les ateliers compostage

Des ateliers compostage sont proposés, tout au long de l'année.

Ils sont animés par le **Maître Composteur-pailleur du SIRTOM** qui propose un atelier théorique, rythmé par des jeux. L'objectif de ces 2 heures est de donner toutes les clés afin de réaliser un **compost idéal** mais aussi d'échanger nos pratiques sur le compostage, paillage et jardinage au naturel.



En 2019, **43 habitants** ont bénéficié de ces ateliers sur les communes de Salornay, Tramayes, Sivignon et Pierreclos.

Les formations guide composteur

Le SIRTOM a fait appel à l'association **Arborescence de DIJON** pour animer ces formations référencées par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Elles permettent de se perfectionner, voire de se professionnaliser en obtenant un **diplôme de guide composteur**.



En 2019, **44 personnes** ont participé à ces formations réparties sur **5 modules**.

Les ateliers et les formations guide composteur seront reconduits en 2020.
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès
auprès du Maître Composteur au 03.85.59.80.12.

BROYAGE-PAILLAGE DES VÉGÉTAUX

Le broyage-paillage des végétaux, des solutions locales existent !

Nos jardins sont remplis de ressources, utiles à la fertilité et à la structure de nos sols qui ont tendance à s'appauvrir (feuilles mortes, tonte de gazon, branches et branchages, restes du potager...). Lorsque nous commençons à pailler avec les résidus de nos jardins, nous manquons rapidement de matière.

Alors ? Comment faire ?

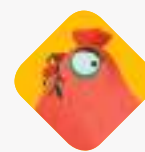
- Vous pouvez **broyer** des petits branchages et des feuilles mortes à l'aide d'une simple tondeuse. Le paillis obtenu servira à couvrir votre sol.
- Laisser votre **tonte de pelouse au sol** ; celui-ci vous le rendra bien ! (tonte mulching).
- Emprunter ou louer des **tondeuses mulching** et **broyeurs** auprès de 5 enseignes du territoire.
- Bénéficier **gratuitement du broyat** produit à la déchèterie de CLUNY en vous présentant au gardien (pendant les heures d'ouverture).
- Le saviez-vous ? La Chambre d'Agriculture mène, pour le compte du SIRTOM, une étude pour l'utilisation du broyat issu des branches des bennes de déchèteries en **sous-couche litière animale**.
- Vous faire connaître auprès de votre Mairie pour demander à participer à l'**opération de broyage** itinérant proposée par le SIRTOM.
- Utiliser du **carton brun*** pour pailler votre sol (très utile entre 2 cultures, pour couvrir un sol nu et stopper la pousse des herbes indésirables).

* Le SIRTOM met à disposition gratuitement des cartons de seconde vie à la déchèterie de CLUNY.

Les initiatives et la mobilisation des habitants en faveur de l'environnement se multiplient sur le territoire.

N'hésitez pas à contacter le SIRTOM si vous souhaitez vous lancer ou vous engager dans des actions de réduction de ressources biodégradables !

www.sirtom-grosne.fr/portofolio/je-composte/



DÉFI 2020

**1 ÉCOLE AVEC CANTINE
= 1 COMPOSTEUR
OU 2 POULES**

Le SIRTOM accompagne les écoles en proposant une placette de compostage et / ou un poulailler et 2 poules.



MIEUX GÉRER LES DÉCHETS, DÉCHÈTERIE ET TRI

LES COUETTES ET OREILLERS ONT LEUR PROPRE CONTENANT !

A partir de **janvier 2020**, les déchèteries du SIRTOM accueillent dans la benne **ECO MOBILIER** les couettes et oreillers usagés en leur offrant une seconde vie. Ces produits sont **recyclés**. C'est une économie de ressources car la majorité d'entre eux sont composés de bois, de métaux et de mousse.

N'oubliez pas de donner à la ressourcerie les couettes et autres en bon état, d'autres personnes seront ravies !

TEXTILES : PETIT RAPPEL UTILE !

Tous les textiles, linge de maison et chaussures peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, **même abimés**. Ils doivent être placés **propres** et **secs** dans un sac et les chaussures liées par paires. Les points d'apport volontaire sont sur la carte : www.lafibredutri.fr

DONNER VOS APPAREILS EN BON ÉTAT !

Donner vos appareils électriques et électroniques à la **ressourcerie**, c'est leur donner une **seconde vie** tout en faisant un **geste solidaire**. Action en faveur de **l'emploi d'insertion, le don profite à tous !**

Quels appareils donner ?

Tous les types d'**appareils électriques** et **électroniques** peuvent être donnés à la ressourcerie. Toutefois, les appareils de **première nécessité** sont particulièrement demandés : réfrigérateur, lave-linge, four, micro-onde, cuisinière, aspirateur... Votre appareil doit être : **en bon état et sans danger !**

Que faire d'une cafetière sans son bol ou d'un frigo sans son rayonnage ? Si vous donnez un appareil, vérifiez qu'il soit **complet !** www.ecosystem.eco/fr/article/bonnes-pratiques

TRIER, C'EST DONNER UNE NOUVELLE VIE AUX OBJETS

A trier ? A jeter ? Voici le guide du tri

Pour tous les doutes du quotidien, le **Guide du tri** est là pour vous aider à choisir le **bon bac de tri**. Il vous suffit d'aller sur le site :

www.consignedetri.fr

- 1 Mettre l'emballage recherché
- 2 Taper votre lieu de résidence
- 3 La réponse apparaît !



LES EXTENSIONS DE LA CONSIGNE DE TRI DU PLASTIQUE C'EST POUR BIENTÔT !

Suite à un incendie cet été qui a ravagé le centre de tri de Saint Fons à côté de Lyon, les extensions de tri à tous les emballages en plastique sont repoussées de six mois pour les communes du SIRTOM. Pas de panique nous vous en reparlerons durant l'année 2020 !

MERCI DE VENIR AVEC VOS CARTES EN DÉCHÈTERIES !

Le SIRTOM a mis en place un **système de contrôle d'accès** (badges/ barrières) sur ses déchèteries.

L'objectif étant de **réguler le nombre de voitures** sur la plate-forme devant les quais afin de **sécuriser les dépôts** pour les usagers.

Pour les personnes qui n'ont toujours pas leurs cartes blanches (particulier) et/ou jaunes (professionnel), merci de remplir un **formulaire** accompagné d'un **justificatif de domicile** pour les particuliers et un extrait **kbis** pour les entreprises. Ce formulaire est disponible en **déchèterie** et à **l'accueil du SIRTOM** : vous pouvez même la faire directement à l'accueil !

RETOUR EN IMAGE

2019 a été une année riche en évènements, partages et installations. Découvrez tout cela en images !

ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS

Stand en commun avec la Communauté de Communes du Clunisois lors de Alternatiba, sur les **solutions éco-responsables locales**



Décoration du festival de Lournand en partenariat avec Jean-Claude BORY l'Assembleur et l'équipe "Au pied du mur"



Atelier d'**auto-réparation** mobile à Ameugny, de nombreux objets réparés en une matinée !



Formation de guide composteur sur la valorisation des végétaux, au jardin partagé de Tramayes



Défilé de mode avec des vêtements d'occasion de la **ressourcerie Eco'Sol**



Animation à l'usine Massilly France pour sensibiliser les salariés au tri



Nettoyons la nature avec les 6ème du collège Pierre Paul Prud'hon de Cluny



Fête de la science à Dompierre les Ormes au LAB71, avec un stand sur les produits ménagers maison

MISE EN PLACE

Installation de **composteurs** à l'école primaire de Massilly



Installation de **composteurs** à la Maison Familiale Rurale à Mazille



Installation de **composteurs** au camping de Saint Point



Mise en place de la **Redevance Spéciale Incitative** auprès des professionnels gros producteurs de la Communauté de Communes du Clunisois



Mise en place du **local de 2ème vie des cartons** en déchèterie de Cluny, en partenariat avec In Cluniso



Les **poules** des habitants du SIRTOM les transformeuses d'épluchures et restes de repas en oeufs !



Collecte des **invendus des supermarchés** qui sont redistribués aux associations locales

Empruntez l'exposition du **SIRTOM** réalisée par un photographe local, qui a su rendre la déchèterie fascinante ! *

*voir la photo en 1ère page !